Dafico fiduciaire sa

Fiduciaire-conseils
Expert-réviseur agréé ASR
Comptabilités
Expertises
Fiscalité

Administrateur :
Fournier Julien

Fondées de pouvoirs :
Moix Nathalie
Saillen Viviane
Stelitano Laurence

Membre d'EXPERTsuisse

Rapport de l'organe de révision
à l'assemblée générale
de la

Croix-Rouge Valais, Sion

sur le contrôle restreint des comptes
annuels arrêtés au 31 décembre 2025

Av. de Tourbillon 5 – 1950 Sion – info@dafico.ch
Tél. +4127 321 34 35 – Fax +4127 321 34 36
CHE-115.652.554 TVA

Dafico fiduciaire sa

Fiduciaire-conseils
Expert-réviseur agréé ASR
Comptabilités
Expertises
Fiscalité

Administrateur :
Fournier Julien

Fondées de pouvoirs :
Moix Nathalie
Saillen Viviane
Stelitano Laurence

Membre d'EXPERTsuisse

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale de la Croix-Rouge Valais, Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de la **Croix-Rouge Valais** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC [RPC fondamentales], aux dispositions légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC [RPC fondamentales], et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Sion, le 11 juin 2026

DAFICO Fiduciaire SA

Julien Fournier
Expert-réviseur agréé
Expert-comptable diplômé

Viviane Saillen
Experte-réviseuse agréée
Experte-comptable diplômée
(Réviseuse responsable)

Annexe : comptes annuels

Croix-Rouge Valais
Rotes Kreuz Wallis

Croix-Rouge Valais

Sion

Comptes de l'exercice arrêté au
31 décembre 2025

BILAN AU 31.12

en CHF	Précision chiffre annexe	2025	2024
ACTIFS			
Liquidités	1	4 403 197.08	8 117 977.33
Titres	2	2 811 637.29	241 560.00
Créances résultant de prestations	3	352 272.63	409 515.70
Autres créances à court terme	4	70 293.13	56 755.20
Comptes de régularisation actif	5	429 681.44	481 854.50
Actifs circulants		**8 067 081.57**	**9 307 662.73**
Immobilisations financières	6	50 905.35	50 899.00
Immobilisations corporelles meubles	7	871 792.24	802 383.65
Fonds d'amortiss. immobilisations corporelles meubles	7	- 706 178.12	- 647 984.05
Immobilisations corporelles immeubles	8	1 954 841.25	1 950 486.95
Fonds d'amortiss. immobilisations corporelles immeubles	8	- 574 514.45	- 525 705.80
Actifs immobilisés		**1 596 846.27**	**1 630 079.75**
TOTAL ACTIFS		**9 663 927.84**	**10 937 742.48**
PASSIFS			
Dettes résultant de livraisons et prestations	10	2 682 256.89	3 823 246.86
Comptes de régularisation passif	11	909 931.64	1 023 749.68
Engagements à court terme		**3 592 188.53**	**4 846 996.54**
		.	.
Fonds de produits	12	44 970.53	222 492.08
Capital des fonds (fonds affectés)		**44 970.53**	**222 492.08**
Capital de base	13	150 000.00	150 000.00
Capital lié	14	1 091 300.14	1 071 752.63
Capital libre	15	4 785 468.64	4 646 501.23
Capital de l'organisation		**6 026 768.78**	**5 868 253.86**
TOTAL PASSIFS		**9 663 927.84**	**10 937 742.48**

COMPTE D'EXPLOITATION

en CHF	Précision chiffre annexe	2025	2024
Produits			
Produits de dons, cotisations et campagnes de recherche de fonds		964 756.08	980 650.69
Produits des prestations de services - vente marchandises		1 386 329.93	1 452 899.39
Contributions des pouvoirs publics (yc LAVS art. 101 bis)		10 663 277.06	10 812 177.24
Contribution d'oeuvres d'entraides, institutions		234 406.05	230 053.15
Produits d'exploitations	18	**13 248 769.12**	**13 475 780.47**
Charges			
Charges pour dons et campagnes de recherche de fonds		- 100 462.22	- 171 664.84
Charges de prestation de services et mandats		- 7 010 029.43	- 7 213 009.90
Frais de personnel	16 / 20	- 5 568 011.73	- 5 469 346.02
Autres charges d'expoitation		- 567 226.28	- 535 128.20
Amortissements	21	- 107 002.72	- 50 584.30
Charges d'exploitation	19	**- 13 352 732.38**	**- 13 439 733.26**
Résultat d'exploitation		**- 103 963.26**	**36 047.21**
Résultat financier		76 596.73	24 471.66
Résultat hors exploitation	9	80 231.30	134 226.75
Résultat exceptionnel	9	512.45	-
Résultat avant variation du capital des fonds et de l'organisation		**53 377.22**	**194 745.62**
Attribution au capital des fonds	16	- 425 331.93	- 111 797.54
Prélèvement au capital des fonds	16	530 469.63	152 736.27
Résultat avant variation du capital de l'organisation	17	**158 514.92**	**235 684.35**
Attribution au capital lié de l'organisation	16	- 12 505.45	- 182 523.00
Prélèvement au capital lié de l'organisation	16	114 599.92	68 480.63
Attribution au capital libre de l'organisation		- 260 609.39	- 121 641.98
		-	**-**

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

en CHF	Etat 01.01.25	Attribution	Prélèvement	Transferts	Dissolution	Variation	Etat 31.12.25
Capital des fonds							
Fonds affectés							
Fonds Garde d'enfants handicapés	71 951.05	-	59 167.70	-	-	- 59 167.70	12 783.35
Fonds Mimosa	32 822.40	18 998.78	34 611.50	-	-	- 15 612.72	17 209.68
Fonds Formation auxiliaire de santé, Haut-Valais	4 300.00	-	-	-	-	-	4 300.00
Fonds Formation auxiliaire de santé	34 722.50	-	24 045.00	-	-	- 24 045.00	10 677.50
Fonds Projet romand Sésame - Langue et Santé	3 165.45	-	3 165.45	-	-	- 3 165.45	-
Fonds Projet Chaise Rouge - Bénévoles	75 530.68	-	3 146.83	-	72 383.85	- 75 530.68	-
Fonds Prestation Formation	-	22.50	22.50	-	-	-	-
Fonds Prestation Garde d'enfants à domicile	-	219 150.20	219 150.20	-	-	-	-
Fonds Prestation Babysitting	-	4 022.50	4 022.50	-	-	-	-
Fonds Prestation Relève pour les proches aidants	-	130 745.25	130 745.25	-	-	-	-
Fonds Prestation Bénévolat	-	1 704.50	1 704.50	-	-	-	-
Fonds Prestation Transport	-	16 315.00	16 315.00	-	-	-	-
Fonds Prestation Directives anticipées	-	8 861.25	8 861.25	-	-	-	-
Fonds Prestations Aides individuelles	-	25 511.95	25 511.95	-	-	-	-
Total capital des fonds	**222 492.08**	**425 331.93**	**530 469.63**	**-**	**72 383.85**	**- 177 521.55**	**44 970.53**
Capital de l'organisation							
Capital de base	**150 000.00**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**150 000.00**
Capital de l'association	150 000.00	-	-	-	-	-	150 000.00
Capital lié	**1 071 752.63**	**12 505.45**	**114 599.92**	**121 641.98**	**-**	**19 547.51**	**1 091 300.14**
Aide aux réfugiés	14 612.12	-	4 431.45	-	-	- 4 431.45	10 180.67
Réserve Migration - obligatoire selon mandat de pres	650 000.00	-	-	-	-	-	650 000.00
Réserve Réfugiés	35 000.00	-	-	35 000.00	-	35 000.00	70 000.00
Réserve Relève pour les proches aidants	220 646.31	-	108 513.77	-	-	- 108 513.77	112 132.54
Réserve Transport - véhicule	6 974.20	-	1 204.70	-	-	- 1 204.70	5 769.50
Réserve Formation	34 520.00	12 505.45	450.00	46 641.98	-	58 697.43	93 217.43
Réserve Aides financières	110 000.00	-	-	40 000.00	-	40 000.00	150 000.00
Capital libre	**4 646 501.23**	**260 609.39**	**-**	**- 121 641.98**	**-**	**138 967.41**	**4 785 468.64**
Total capital de l'organisation	**5 868 253.86**	**273 114.84**	**114 599.92**	**-**	**-**	**158 514.92**	**6 026 768.78**

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

en CHF	2025	2024
Résultat annuel avant allocation au capital de l'organisation	**158 514.92**	**235 684.35**
Bénéfice résultant de la vente d'actif immobilisé		- 193 355.45
Variation du capital des fonds	- 177 521.55	- 40 938.73
Amortissement d'immobilisations corporelles meubles	58 194.07	50 584.30
Amortissement d'immobilisations corporelles immeubles	48 808.65	48 471.15
Diminution / (Augmentation) Titres	- 2 570 077.29	- 2 196.00
Diminution / (Augmentation) Créances résultant de prestations	57 243.07	1 097 212.05
Diminution / (Augmentation) Autres créances à court terme	- 13 537.93	- 5 100.65
Diminution / (Augmentation) Comptes de régularisation actif	52 173.06	- 62 606.60
Augmentation / (Diminution) Dettes résultant de livraisons et prestations	- 1 140 989.97	- 2 421 281.28
Augmentation / (Diminution) Autres dettes à court terme	-	-
Augmentation / (Diminution) Comptes de régularisation passif	- 113 818.04	- 37 421.55
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation	**- 3 641 011.01**	**- 1 330 948.41**
(Investissement) - Désinvestissements Immobilisations corporelles meubles	- 69 408.59	- 131 327.94
(Investissement) - Désinvestissements Immobilisations corporelles immeubles	- 4 354.30	232 237.45
(Investissement) - Désinvestissements Immobilisations financières	- 6.35	- 5 774.60
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	**- 73 769.24**	**95 134.91**
Total des variations	**- 3 714 780.25**	**- 1 235 813.50**
Existant initial liquidités (01.01.2025/2024)	8 117 977.33	9 353 790.83
Existant final liquidités (31.12.2025/2025)	4 403 197.08	8 117 977.33
Variation des liquidités	**- 3 714 780.25**	**- 1 235 813.50**

Annexe aux comptes annuels 2025

Principes généraux de présentation des comptes

La présentation des comptes suit les recommandations Swiss GAAP RPC, ce qui répond aux exigences pour les organisations collectant des fonds et qui disposent du label de qualité de la Fondation ZEWO ainsi qu'au Guide d'Harmonisation des comptabilités des AC CR. La comptabilité et la présentation des comptes répondent ainsi aux dispositions légales, aux directives de ladite Fondation ZEWO, aux statuts de la Croix-Rouge Valais, ainsi qu'aux règles de Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels reflètent dès lors la situation réelle de l'état de la fortune, des finances et des recettes de la Croix-Rouge Valais. Sont valables les bases d'évaluation selon le concept-cadre de Swiss GAAP RPC. La présente clôture des comptes selon les recommandations Swiss GAAP RPC tient aussi lieu de clôture des comptes selon le droit commercial.
Notre association est à but non lucratif et son siège social est à Sion.

Le nombre d'emplois à plein temps ne dépasse pas 50 en moyenne annuelle.

La collaboration avec le département de la Sécurité, des affaires sociales et de l'intégration pour le projet « Ecoute et Racisme » a pris fin le 30 avril 2025.

Modification des principes de présentation des comptes pendant l'exercice sous revue

Le détail de l'affectation des charges par fonction apparaît désormais dans la présente annexe.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

Sauf mention contraire figurant aux divers postes du bilan énoncés ci-dessous, ceux-ci sont évalués à la valeur du marché à la date de clôture de l'exercice. Les comptes sont établis en francs suisses. Il n'y a pas de position en devises étrangères à la date de clôture de l'exercice.

Principes de calcul des charges administratives ainsi que des charges de collectes de fonds

La méthode appliquée est celle prévue par la méthodologie ZEWO.

Principes relatifs au tableau de flux de trésorerie

Les liquidités et les titres sont les réserves de trésorerie de toute organisation sociale à but non lucratif et constituent par conséquent le facteur déterminant de la performance et de la capacité d'action de la Croix-Rouge Valais. Le tableau de financement renseigne sur les fluctuations des liquidités en distinguant entre activité d'exploitation et activité d'investissement.

Principes relatifs au tableau sur la variation de capital

Le tableau sur la variation de capital rend compte de l'évolution de chacun des fonds à affectation limitée et de chacune des composantes du capital de l'organisation disponible, en distinguant entre les facteurs entre « Attribution » et « Prélèvement ».

Bilan

1) Liquidités :

Elles comprennent les avoirs en caisse ainsi que sur les comptes postaux et bancaires.

2) Les titres :

Il s'agit d'un portefeuille composé de 2'196 actions de la Banque Cantonale du Valais et d'un portefeuille de titres pour un montant initial investi de CHF 2.5 mios auprès de la Banque Raiffeisen évalué à la valeur boursière au 31 décembre 2025.

3) Les Créances résultant de prestations et autres créances à court terme :

Les Créances résultant de prestations :

En CHF	2025	2024	
Collectivités publiques	37'883.80	11'000.00	
Débiteurs	383'423.65	421'118.20	Services Cours, GED, etc
Ducroire	-69'034.82	-22'602.50	
Total des créances	**352'272.63**	**409'515.70**	

Elles englobent l'ensemble des créances à la date de clôture de l'exercice. L'évaluation s'effectue à la valeur nominale, déduction faite d'un ducroire économiquement justifié sur les débiteurs.

4) Autres créances à court terme :

En CHF	2025	2024	
Prêts accordés aux réfugiés	15'661.55	14'011.65	
Autres créances	54'631.58	42'743.55	Services Cours, GED, etc
Total des créances	**70'293.13**	**56'755.20**	

5) Actifs de régularisation :

Ils comprennent les actifs résultant de la délimitation matérielle et temporelle des divers postes de charges et de produits ainsi que des soldes en notre faveur concernant les décomptes de charges sociales. L'évaluation s'effectue à la valeur nominale.

6) Les Immobilisations financières :

Ce poste représente :

- un compte bancaire bloqué en garantie de loyer de nos locaux de cours situés à Rue du Léman 19 à Martigny
- un compte bancaire bloqué en garantie de loyer de nos locaux administratifs situés à Chanoine-Berchtold 7 à Sion
- un compte bancaire bloqué en garantie de loyer de nos locaux administratifs situés à Viktoriastrasse 15 à Brig.

7) Les immobilisations corporelles meubles :

Elles comprennent le mobilier et les machines ainsi que l'équipement informatique dont la Croix-Rouge Valais a besoin pour fournir ses prestations et assurer son administration.

L'évaluation des immobilisations corporelles meubles s'effectue à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements linéaires réalisés conformément au plan. La limite inférieure d'activation est de CHF 1'000.00. Les taux d'amortissements appliqués se fondent sur le Guide d'Harmonisation des comptabilités des AC CR, à savoir :

Mobilier et installation	4 ans
Infrastructure de bureau et informatique	3 ans
Véhicule	5 ans
Aménagement	sur la base des baux à loyer

La rubrique « Aménagement » comprend les aménagements effectués dans les locaux sis à la rue Chanoine-Berchtold 7 et 9 à Sion et à Viktoriastrasse 15 à Brig.

Valeurs en CHF	Valeurs acquisition	Nbres Années	Taux	Valeurs nettes au 31.12.2025	Amortissements cumulés	Amortissements 2025	Amortissements 2024
Immobilisations corporelles meubles							
Mobilier	393'121.52	4	25%	72'631.92	320'489.60	33'385.95	20'359.65
Agencement	49'723.20	Selon bail	Selon bail	39'410.10	10'313.10	7'000.50	3'312.60
Matériel informatique	378'764.02	3	33%	53'569.10	325'194.92	16'602.92	16'875.35
Véhicule	50'183.50	5	20%	3.00	50'180.50	1'204.70	10'036.70
Total immob. corporelles meubles	**871'792.24**			**165'614.12**	**706'178.12**	**58'194.07**	**50'584.30**

8) Les immobilisations corporelles immeubles :

Elles comprennent les biens immobiliers qui appartiennent sans restriction à la Croix-Rouge Valais et dont le produit de la vente peut être affecté de façon illimitée au but de l'association. Elles sont représentées par les locaux de la Croix-Rouge Valais à Sion.

Durant les années 2007-2009, nous avons acquis l'appartement No 44 et en 2019 nous avons acheté l'appartement No 11.
L'évaluation des immobilisations corporelles immeubles s'effectue à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements linéaires réalisés conformément au plan. Les taux d'amortissement appliqués se fondent sur le Guide d'Harmonisation des comptabilités AC CR, à savoir :

Immobilier	40 ans

Valeurs en CHF	Valeurs Acquisition	Nbres Années	Taux	Valeurs nettes au 31.12.2025	Amortissements cumulés	Amortissements 2025	Amortissements 2024
Immobilisations corporelles immeubles							
Locaux - Immeuble Les Dix - Sion	1'014'164.85	40	2.50%	593'316.85	420'848.00	25'308.60	24'987.90
Locaux - Immeuble Les Dix – Sion appt	940'676.40	40	2.50%	787'009.95	153'666.45	23'500.05	23'483.25
Total immob. corporelles immeubles	**1'954'841.25**			**1'380'326.80**	**574'514.45**	**48'808.65**	**48'471.15**

9) Le résultat hors exploitation et exceptionnel (résultat sur immeuble en 2024) :

Il est formé de CHF 100’578.00 de loyers propres et de CHF 2'040.00 pour l’encaissement de locations de places de parc pour l’immeuble Chanoine-Berchtold 10 à Sion moins CHF 22'386.70 de charges pour afficher un résultat bénéficiaire de CHF 80'231.30.
Le résultat exceptionnel est composé de CHF 384.35 de remboursement de l’office des poursuites sur une créance entièrement amortie et de CHF 128.10 de remboursement de la prime d’assurance RC pour le studio de Montana.

10) Les dettes résultant de prestations :

Elles comprennent les dernières factures de l’exercice en cours, échues en 2025.

11) Les Passifs de régularisation :

Ils comprennent les passifs résultant de la délimitation matérielle et temporelle des divers postes de charges et de produits. Il n’y a pas de dette envers notre institution de prévoyance en 2025 (pas de dette en 2024).

12) Les fonds avec affectation limitée :

Ils renvoient à des fonds résultant de dotations d’une certaine importance et dont l’affectation est soumise, par le donateur lui-même, à des restrictions par rapport au but statutaire de la Croix-Rouge Valais. Conformément à la norme 13 Zewo, les dons et contributions alloués sont repris dans la variation des fonds. Le Fonds « Chaise Rouge » résulte des soldes non utilisés versés par la CRS pour couvrir le projet sur plusieurs années. Le terme du projet « Chaise Rouge » a été décidé pour le 31.12.2025 en accord avec la CRS. La Croix-Rouge Valais a ainsi remboursé ce montant à la CRS en 2026.

13) Le capital de base :

Il est constitué de l’apport des cinq sections valaisannes au moment de la fusion au 01.01.2009.

14) Le capital lié :

Il désigne les moyens à la disposition de l’organisation qui seront utilisés par la suite pour un but clairement défini et limitant l’utilisation.

15) Le capital libre :

Ils désignent des fonds qui ne sont pas dotés de façon décisive. Leur constitution et leur affectation interviennent sur décision du comité ou de la direction. Ils servent à la mise en œuvre d’innovation, de projets nouveaux ou d’infrastructures.

16) Frais des membres des organes dirigeants :

En CHF	2025	2024
Frais de la Présidente	0.00	0.00
Frais du comité	2'150.00	2’000.00
Total des frais	**2’150.00**	**2’000.00**

La Présidente et 4 membres du comité ont renoncé entièrement ou partiellement au défraiement 2025. Le montant total du défraiement non perçu est de CHF 2'200.00.

La Direction est composée d’une personne, c’est pourquoi pour des raisons de confidentialité, nous ne communiquons pas ce montant.

Prestations à titre gratuit :

La Croix-Rouge Valais mène à bien chaque année diverses actions grâce à l'engagement des bénévoles en particulier dans le cadre du service des transports, du service de l'aide aux proches, de la migration et de la vente du Mimosa. Pendant l'exercice sous revue, 203 bénévoles ont fourni dans le cadre de ces opérations 6'695 heures de travail non rémunérées (contre 6'478 heures pour 230 bénévoles en 2024). Calculé sur une base horaire de CHF 25.00 leur engagement se chiffre à 167 milliers de CHF (contre 162 milliers de CHF l'année précédente).

17) Résultats par secteurs d'activités avant variation du capital :

En CHF	2025	2024
Formation	**67'714.23**	**48'395.39**
Cours d'auxiliaire de santé	9'577.67	65'569.53
Autres cours	58'136.56	-17'174.14
Aide à la famille	**-384'084.10**	**-404'296.91**
Aide individuelle	-83'605.87	-42'923.98
Analyse des besoins / Evaluation de situation	-4'764.60	-16'401.17
Baby-sitting	-8'207.35	-13'758.91
Directives anticipées	-12'320.78	-1'002.51
Garde d'Enfants à Domicile	-127'641.25	-220'784.46
Relève aux Proches	-108'513.77	-36'340.13
Transport	-39'030.48	-73'085.75
Mandats	**-4'905.70**	**-11'941.35**
Ecoute racisme	-4'905.70	-21'520.92
Détention	0.00	9'579.57
Bénévolat	**-52'976.22**	**-44'251.55**
Communication / Marketing / Recherche de fonds	**501'215.96**	**412'974.02**
Résultat avant hors exploitation	**126'964'17**	**879.60**
Charges et produits hors exploitation	31'550.75	234'804.75
Résultat avant variation du capital de l'organisation	**158'514.92**	**235'684.35**

18) Produits d'exploitation

En CHF	2025	2024
Produits de dons et de campagne de recherche de fonds		
Produits de dons	218'493.07	195'823.40
Cotisations des membres	575'871.30	603'346.00
Produits de campagne de collecte de fonds	170'391.71	181'481.29
Total	**964'756.08**	**980'650.69**
Produits de prestations de services – ventes marchandises		
Ventes brutes de marchandises	140.75	1'573.50
Produits divers	5'293.90	32'000.20
Produits Formation	992'158.70	907'047.30
Produits Aide à la famille	432'397.75	504'257.50
Produits Migration	12'403.90	13'834.45
Diminution du produit de prestations	-56'065.07	-5'813.56
Total	**1'386'329.93**	**1'452'899.39**
Contributions des pouvoirs publics (y.c. LAVS art. 101 bis)		
Contributions fédérales	29'360.00	48'720.00
Contributions cantonales	9'453'762.11	9'600'454.79
Contributions communales	1'040'101.00	1'002'588.75
Subvention selon art. 101bis LAVS	157'956.30	180'243.60
Rétrocession subvention selon art. 101bis LAVS	-17'902.35	-19'829.90
Total	**10'663'277.06**	**10'812'177.24**
Contributions d'œuvres d'entraides, institutions		
Contribution de la Loterie Romande	142'000.00	111'000.00
Contributions d'œuvres d'entraide	32'306.00	53'922.80
Contributions CRS interne	60'100.05	65'130.35
Total	**234'406.05**	**230'053.15**
TOTAL	**13'248'769.12**	**13'475'780.47**

Dons et contributions affectés	**2025**	**2024**
Produits de dons	193'357.75	170'737.95
Contributions de la Loterie Romande	142'000.00	111'000.00
Produits de campagne de recherche de fonds	89'974.18	129'372.14
Total	**425'331.93**	**411'110.09**

Dons libres		
Produits de dons	25'135.32	25'085.45
Cotisations de membres	575'871.30	603'346.00
Produits de campagne de recherche de fonds	80'417.53	52'109.15
Total	**681'424.15**	**680'540.60**

[19] Distinction des charges :

Selon la norme Swiss GAAP RPC21, doivent être présentées les charges de projets ou de prestations, les charges administratives, les charges de collecte de fonds et publicité générales
A cet effet, la méthodologie ZEWO est appliquée.

En CHF	2025	2024
Charges de projets ou de prestations		
Total	-12’326’825.78	-12’156’950.00
Charges de collecte de fonds et de publicité générales		
Total	-224’146.56	-335’185.32
Charges administratives		
Total	-801’760.04	-947’597.94

[20] Charges salariales :

Nos charges salariales annuelles totales se sont montées à CHF 5'568'011.73 en 2025, contre CHF 5'469'346.02 en 2024.

Le nombre total d’employés à plein temps est de 49.44 en 2025, contre 48.90 en 2024.

[21] Amortissements :

Nos amortissements totaux affichent CHF 107'002.72 en 2025, contre CHF 99'055.45 en 2024 (CHF 50'584.30 et CHF 48'471.15 d’amortissement pour locaux propres).

Modification du principe d’évaluation :

Pas de modification sous l’exercice en revue

Engagements conditionnels :

L’institution garantie le paiement des loyers des réfugiés. Cet engagement relatif aux garanties de loyers et loyers co-signés représentent un montant annualisé de CHF 608'836.40 (contre CHF 684'216.00 pour 2024).

Rapport de performance

Le rapport annuel 2025 tient lieu de rapport de performance